

**AVIS DE RECRUTEMENT OFFERT
AUX BENEFICIAIRES DE
L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)
AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

En application de l'article L352-4 du Code général de la fonction publique et conformément à l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours paru au JO du 26 mars 2023,

L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) propose le recrutement suivant aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) :

Catégorie	Corps	BAP	Emploi-type	Affectation
C	Adjoint-e technique de recherche et de formation	BAP J : « Gestion et Pilotage »	Adjoint-e en gestion administrative	UBO, Brest, Plouzané ou Quimper

1. Modalités de candidature :

Les dossiers de candidature sont constitués d'une **lettre de motivation**, d'un **curriculum vitae** indiquant le niveau d'études, d'une photocopie du **justificatif prouvant la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)** ainsi que d'une photocopie des **diplômes** requis.

- Adjoint-e en gestion administrative : **diplôme homologué niveau 3 (CAP, BEP)**.

Ils doivent être adressés à :

Présidence / Direction des ressources humaines
Bureau des concours ITRF / RECRUTEMENT BOE 2023
3 rue des Archives – CS 93837 – 29238 BREST Cedex 3
Ou par courriel à l'adresse : drh.concoursbiatss@univ-brest.fr

Il convient de **noter très explicitement** l'objet ci-dessous sur la lettre de motivation :

→ RECRUTEMENT BOE 2023

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 16/06/2023¹.

¹ Cette date s'apprécie au regard du cachet de la poste faisant foi. Tout dossier parvenant dans une enveloppe portant un cachet postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet sera **rejeté**. Il en sera de même pour les dépôts de candidature par voie électronique.

2. Composition de la commission de recrutement :

Le Président de l'Université arrête la création d'une commission de recrutement « ad hoc » chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres dont le correspondant handicap des personnels de l'établissement.

3. Nature des épreuves :

La commission de recrutement examine les dossiers de chaque candidat.e. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidat-e-s retenu-e-s.

Les candidat.e.s présélectionné.e.s pour ce recrutement seront convoqué.e.s par courrier. **La date de l'audition sera accessible sur le site internet de l'UBO au moins 15 jours avant la date d'audition.**

Pour tout renseignement complémentaire, les candidat.e.s sont invité.e.s à s'adresser au bureau des concours de la DRH à l'adresse électronique susmentionnée et à consulter le profil de poste détaillé à l'adresse suivante : www.univ-brest.fr / rubrique : « Offres d'emploi » / sous-rubrique : « Recrutement Bénéficiaires de l'obligation d'emploi ».

Pour le Président de l'Université et délégation,
La Directrice générale des services adjointe –
Directrice des ressources humaines

Signé

Martine LE ROUX